

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Mise à jour : 16 août 2024

1 Domaine d'application

Les conditions générales (« CGV ») de vente ci-après s'appliquent à tous les actes juridiques conclus avec ATELIER-ARROPA.

ATELIER-ARROPA se réserve le droit de modifier ces CGV à tout moment. La version des CGV en vigueur au moment de la commande est déterminante et ne peut pas être modifiée unilatéralement pour cette commande.

2 Conclusion du contrat de vente

L'acceptation signée du devis avant le début du projet fait office de contrat de vente.

2.1 Echantillons

Des échantillons peuvent être demandés par le client. Ils peuvent être facturés selon la commande finale.

Si les échantillons n'aboutissent pas à une commande, ils seront facturés en intégralité avec le temps de travail et les éventuels frais de port.

2.2 BAT

Le client doit vérifier et approuver le BAT (Bon à Tirer) qui contient toutes les informations techniques du projet. Toute la réalisation du projet se fera en fonction du BAT. Le travail final peut légèrement différer du BAT pour des raisons techniques (couleur et taille de la personnalisation).

La signature du client fait office d'acceptation.

2.3 Frais techniques

Des frais techniques peuvent être appliqués et varient selon la complexité du travail demandé.

2.4 Tolérances

Si le client ne fournit pas des images vectorisées, aucune réclamation ne peut être effectuée si le(s) logo(s) ne correspond pas à 100%.

3 Paiement

Un acompte peut être demandé avant le début des travaux. Le montant de l'acompte sera spécifié dans le devis. Après acceptation de ce dernier, le montant de l'acompte devra être réglé en totalité sans quoi le projet ne débute pas. Aucun remboursement de l'acompte n'est effectué.

Toutes modifications de la commande initiale qui ne figure pas sur le devis ni sur le BAT, sera facturée en plus.

La marchandise n'est pas livrée tant que le montant total de la facture n'est pas réglé.

Tant que la facture totale n'est pas réglée, les articles restent la propriété d'ATELIER-ARROPA.

3.1 Annulation de la commande

En cas d'annulation de la commande après versement de l'acompte :

- Articles personnalisés : le solde est entièrement du.
- Articles non-personnalisés : le 50% du solde de la facture est du.

Le montant restant du paiement sera facturé avant la livraison de la marchandise même si le client refuse de la récupérer.

4 Livraison

Chaque projet aura son propre délai de livraison. Les délais seront discutés au cas par cas entre le client et ATELIER-ARROPA. Le moyen de livraison sera également convenu avec le client.

5 Garantie

Tous les articles sont vérifiés à plusieurs étapes du développement. Cependant pour un article qui a un défaut qui n'est pas dû à l'utilisation, une réclamation peut être faite dans les 10 jours suivants la livraison finale.

6 Retours

Le client a 10 jours pour signaler un problème. Passé cette date, plus aucune réclamation ne peut être faite. En cas de problème constaté dans les 10 jours, le cas sera étudié pour un éventuel remboursement ou remplacement de la pièce endommagée ou défectueuse.

7 Responsabilité

Le type de livraison varie en fonction des commandes. ATELIER-ARROPA communiquera le mode de livraison à chaque commande.

Dès la livraison, le client est responsable de toute la marchandise.

8 Protection des données

Les données récoltées sont uniquement utilisées par ATELIER-ARROPA et divulguées à aucun tiers. Elles sont stockées sur des serveurs en Suisse ou dans l'Union Européenne.

L'approbation du client est requise pour la publication des projets sur le site internet et les réseaux sociaux d'ATELIER-ARROPA.

9 Droit applicable et for juridique

Pour tous les litiges découlant d'un contrat de vente ou pour une action en justice intentée par un(e) client(e), le for exclusif est Neuchâtel.